

La liste des membres de la Commission Hygiène et Sécurité

Les représentants de l'administration :

- le chef d'établissement : M. Jean Claude PONS
- l'adjoint au chef d'établissement :
- le gestionnaire : Mme Nathalie LEVEQUE
- un conseiller principal d'éducation : Mme Véronique BARDE
- le chef de travaux ou directeur de Segpa :

Les représentants des personnels (3 ou 4 représentants) :

- représentant les personnels enseignants (2 représentants) :

Titulaire : Mme DOCHE

Suppléant : M. CLEMENT

Titulaire : Mme VERRA

Suppléant : M. CHENEVOY

- représentant les personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers, de Services (1 ou 2) :

Titulaire : Mme RAPUZZI

Suppléant : Mme ANDRE NOEL

Titulaire :

Suppléant :

Les deux représentants des parents d'élèves :

Titulaire : M. MARTIN

Suppléant : Mme CARRETIER

Titulaire : M. GAVIOLI

Suppléant : M. DE CAUQUERAUMONT

Les deux représentants des élèves :

Titulaire : Mlle LESSART

Suppléant : Mlle BOUZID

Titulaire : M. PEPINO

Suppléant :

Les experts :

- l'ACMO-HST de l'établissement, Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'Hygiène et Sécurité au Travail : **Mme DELOY**
- le personnel infirmier de l'établissement : **Mme DELOY**
- le médecin de santé scolaire rattaché à l'établissement : **Dr MEUNIER**
- le médecin de prévention du rectorat :

Les représentants des collectivités de rattachement :

- le représentant élu de la commune :
- le représentant élu du Conseil Régional ou du Conseil Général :

Les personnes qualifiées :

- les personnels de la Délégation Académique Sécurité Hygiène et Conditions de Travail (DASH-CT) au rectorat, l'ACMO-HST Départemental à l'IA.
- les représentants des autorités académiques ou départementales en matière de santé
- l'inspecteur-vétérinaire
- pour l'enseignement à caractère technologique ou professionnel : l'inspecteur ou contrôleur du travail ; l'ingénieur-prévention ou le contrôleur de la CRAM
- des membres de CHSCT d'entreprises accueillant des élèves en stage ou d'entreprises jumelées avec l'établissement
- d'autres personnes qualifiées :